Délibération n°20171011 08

DEPARTEMENT DU RHÔNE

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 26 OCT. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 7

SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 11 octobre 2017 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 19 septembre 2017, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **31** Nbre de membres présents (quorum) : 26 Nbre de voix délibératives : 130
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Pierre GOUVERNEYRE, Marc GRIVEL, Max VINCENT.

ALBIGNY : Claire BELLE, Michel BALAIS.

COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE.

CURIS : Stéphane FERRARELLI, Michel JAENGER.

LISSIEU : Jean-Claude GRANGE.

QUINCIEUX : Pascal DAVID, Patricia TILLY-DESMARS.

SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN.

COUZON : Christian COLOMBO, Gérard DARDET.

LIMONEST: Eric MAZOYER, Denis VERKIN.

POLEYMIEUX : Vincent PEYTEL.

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS.

SAINT-GERMAIN : Jean-Michel CARON

Ont donné pouvoir : Corinne CARDONA à Max VINCENT, Anne-Laure MATHIAS à Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL à Patricia TILLY-DESMARS, Charles MONNERET à Bernard BOURBONNAIS.

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Françoise MAUPAS

Délégation de fonctions au profit des vice-présidents

Le 8 juillet 2014, le Conseil Syndical du SMMO, a délibéré afin de procéder aux délégations de fonctions sans délégation de signature au profit des vice-présidents désignés par la même décision.

Cependant, suite à l'installation de Monsieur Marc GRIVEL dans sa nouvelle fonction de vice-président auprès de la Métropole de Lyon, celui-ci ne souhaite plus être en charge des finances du SMPMO.
De ce fait, le Président accorde la délégation de fonction concernant les finances au 6ème vice-président, Monsieur Bernard BOURBONNAIS, qui devient ainsi chargé des finances et du foncier. Il délègue également à Monsieur Marc GRIVEL les relations avec les partenaires institutionnels.
Le tableau des délégations consenties par Monsieur le Président s'établit donc comme suit :

1er vice-président chargé des relations avec les partenaires institutionnels : Marc GRIVEL
2ème vice-président chargé de l'administration générale et de la révision des statuts : Michel BALAIS (inchangé)
3ème vice-présidente chargée des relations avec les associations : Anne-Laure MATHIAS (inchangé)
4ème vice-président chargé de l'agriculture : Pierre GOUVERNEYRE (inchangé)
5ème vice-président chargé de la communication : Gérard DARDET (inchangé)
6ème vice-président chargé des finances et du foncier : Bernard BOURBONNAIS

Les autres dispositions de la délibération du 8 juillet 2014 fixant le taux des indemnités de fonction attribués aux vice-présidents demeurent inchangées.

Le Conseil Syndical à l'unanimité prend acte de ces modifications.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Président
Max VINCENT

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le 23 OCT. 2017

Affichage le 09 NOV. 2017